



OPH AUBERVILLIERS

Monsieur Jean-Thomas LAURENT
Directeur Général
OPH d'Aubervilliers

Aubervilliers, le 29 janvier 2018,

Objet : Préavis de grève reconductible de 0 à 24 h pour la journée du 6 février 2018.

Monsieur le Directeur,

Réunis en assemblée générale le 25 janvier 2018 les salariés de l'OPH ont exprimé leur mécontentement sur les situations suivantes :

- Sous-effectif dans les bureaux d'accueil
- Sous-effectif au service contentieux
- Insatisfaction grandissante des locataires : risques d'agressions
- Modification des conditions d'utilisation des véhicules de service
- Disparition de la direction du développement
- Obligation des gestionnaires locatifs d'accepter un poste de chargé d'accueil

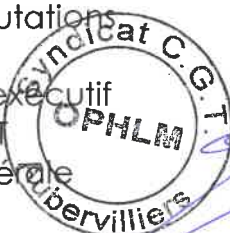
Lors de cette assemblée les salariés ont voté à la majorité des présents une journée d'action et de grève.

Parallèlement, les représentants du personnel CGT vous ont alerté régulièrement et ont essayé d'obtenir des réponses sur notre avenir : sans succès.

Dans ce cadre, le syndicat CGT de l'OPH dépose un préavis de grève reconductible de 0h à 24h concernant tous les salariés de son champ de syndicalisation pour la journée du mardi 6 février 2018.

Nous vous adressons, dans l'attente de vous rencontrer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations

P/O le bureau exécutif
Virginie LUMINET
Secrétaire Générale



cgtophaubervilliers@gmail.com

122 rue André Karman 93300 Aubervilliers

*Remis en
main propre le 29/01/2018*